Nations Unies
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
TRENTE-SEPTIÈME SESSION
Documents officiels

39e SÉANCE PLÉNIÈRE
Jeudi 21 octobre 1982, à 10 h 50
NEW YORK

Président : M. Imre HOLLAI (Hongrie).

POINT 134 DE L'ORDRE DU JOUR

Conséquences de la prolongation du conflit armé entre l'Iran et l'Iraq *(suite)*

1. Le PRÉSIDENT *(interprétation de l'anglais)* : Conformément à la décision prise hier, la liste des orateurs qui désirent intervenir sur ce point sera close aujourd'hui à 13 heures.

2. M. VO ANH TUAN (Viet Nam) : Voilà plus de deux ans que le différend entre l'Iran et l'Iraq a dégénéré en conflit armé; les hostilités sanglantes semblent se poursuivre encore, car les positions des deux parties au conflit quant à un règlement négocié restent éloignées l'une de l'autre. Ce conflit armé prolongé a causé, en plus des dépenses militaires exorbitantes, des pertes considérables en vies humaines et en biens matériels de part et d'autre au moment où chaque pays a besoin de la paix pour pouvoir concentrer tous ses efforts dans l'édification nationale.

3. Cette guerre prolongée constitue également un grave danger pour la paix et la sécurité de la région et du monde entier, d'autant plus que ces deux pays se trouvent dans une région convoitée par l'impérialisme, vu sa situation géographique stratégique et ses richesses naturelles abondantes. Les tenants de la politique qui consiste à "diviser pour régner" et les "pêcheurs en eaux troubles" pourraient utiliser ce conflit dans leurs intérêts égoïstes, ce qui compliquerait davantage son règlement négocié et rapide et rendrait la situation de la région du golfe Persique plus explosive encore.

4. Mon pays, la République socialiste du Viet Nam, qui entretient des relations cordiales tant avec l'Iran qu'avec l'Iraq, est profondément préoccupé par la prolongation de cette guerre. Les peuples iranien et iraquien ont beaucoup de facteurs qui les rapprochent, dans le passé comme à présent. Ils ont besoin de la paix et de relations de bon voisinage et de coopération pour livrer ensemble la bataille pour le développement.

5. Aussi mon pays appuie-t-il de tout cœur les efforts constants du mouvement des pays non alignés en vue de trouver une solution négociée à cette douloureuse guerre qui oppose deux membres à part entière du mouvement. Mon pays se félicite en particulier des efforts déployés par le Comité ministériel des pays non alignés sur le conflit Iran-Iraq, composé des Ministres des affaires étrangères de Cuba, de l'Inde et de la Zambie et du chef du Département politique de l'Organisation de libération de la Palestine [*OLP*], en vue de trouver rapidement "un règlement juste, pacifique et honorable de ce différend regrettable", comme il est stipulé dans le communiqué final de la Réunion ministérielle du Bureau de coordination des pays non alignés, tenue à La Havane [*voir A/37/333, annexe, Sect. A, par. 105*], et cela en conformité avec les principes et objectifs de ce mouvement.

6. Ma délégation apprend également avec satisfaction que des démarches parallèles ont été entreprises par le Secrétaire général, par l'entremise de son représentant spécial, et par l'Organisation de la Conférence islamique.

7. Devant l'escalade des hostilités sur le front Iran-Iraq, mon pays joint sa voix à celle des autres pays pour lancer un appel pressant aux deux parties pour qu'elles mettent de côté leurs armes et règlent leur différend à la table de conférence. Le peuple vietnamien, ayant souffert durant plus de trois décennies des atrocités et des conséquences douloureuses de la guerre qui lui a été imposée, souhaite ardemment que les canons se taisent le plus tôt possible et que la paix revienne rapidement pour les peuples frères d'Iran et d'Iraq.

8. M. SUBRAMANIAM (Malaisie) [*interprétation de l'anglais*] : Nous sommes déconcertés de voir que la guerre entre l'Iran et l'Iraq continue à faire rage après deux ans. Ce conflit prolongé a imposé aux deux pays de lourdes pertes en vies humaines et des charges financières écrasantes. De même, il a infligé d'indicibles souffrances aux populations de part et d'autre de la frontière. Enfin, le conflit pourrait bien entraîner les grandes puissances dans le tourbillon d'un affrontement armé aux conséquences incalculables pour tous les pays de la région.

9. La Malaisie entretient de bonnes relations avec l'Iran comme avec l'Iraq. Nous avons activement participé aux travaux de la mission de paix dont l'Organisation de la Conférence islamique a pris l'initiative et nous nous sommes associés aux efforts du mouvement des pays non alignés en vue de parvenir à un règlement juste et global du conflit par des moyens pacifiques. Nous espérons sincèrement que les deux parties — l'Iran et l'Iraq — feront preuve de modération, qu'elles cesseront rapidement les hostilités et retourneront à la table des négociations afin d'éviter d'autres effusions de sang et d'autres dévastations pour les deux pays.

10. La guerre entre l'Iran et l'Iraq est bien une tragédie. Ce n'est pas seulement un conflit entre deux pays musulmans frères; c'est aussi une guerre entre deux nations du tiers monde qui peuvent difficilement se permettre de soutenir une guerre prolongée. Le conflit est une source de grande inquiétude pour les membres de la communauté internationale. Il n'est que temps que les deux parties enterrent la hache de guerre et que la région connaisse à nouveau une paix

juste et durable, conformément au droit international et à l'esprit de bon voisinage. Qu'elles se consacrent donc sérieusement à réconcilier leurs divergences de vues dans l'intérêt de leurs peuples et du monde en général avant que les grandes puissances n'interviennent, ce qui serait assurément préjudiciable pour les deux. Il est évident que, dans ce conflit, il ne peut y avoir ni vainqueur ni vaincu.

11. Ma délégation tient à dire combien elle se félicite des efforts positifs déjà déployés en vue de parvenir à un règlement pacifique du différend. Outre qu'elle compromet la paix et la sécurité de la région, la prolongation du conflit ne peut bénéficier à aucune des deux parties. Elle ne peut qu'entraver les efforts de développement de ces deux peuples qui sont liés et inspirés par des traditions de longue date et des liens de fraternité.

12. Pour conclure, ma délégation voudrait assurer l'Assemblée et le Secrétaire général que mon pays continuera à se consacrer à la recherche d'une solution rapide à ce différend qui n'a que trop duré. Tout en se félicitant de tous les efforts déployés pour régler ce conflit, ma délégation souhaiterait qu'il y ait une coordination plus étroite et plus concertée entre le mouvement des pays non alignés, l'Organisation de la Conférence islamique et le Secrétaire général afin que l'on parvienne rapidement à une solution. En attendant, nous supplions une fois encore les parties concernées pour qu'elles cessent les hostilités et qu'elles acceptent la médiation et la réconciliation de façon à permettre une solution honorable et durable.

13. M. KIRCA (Turquie) [*interprétation de l'anglais*] : Le conflit qui oppose l'Iran et l'Iraq inquiète particulièrement la Turquie. Les deux pays sont nos voisins. Nous avons une frontière commune avec l'Iran à l'est et une avec l'Iraq au sud-est. Nous entretenons des relations fraternelles étroites avec les deux pays, legs d'une histoire commune et d'un sort partagé depuis des siècles.

14. Le peuple et le Gouvernement turcs ont clairement exprimé leurs sentiments à l'égard de ce conflit, et ce depuis qu'il a éclaté il y a un peu plus de deux ans. La Turquie veut que cesse cet affrontement ruineux et dangereux et elle demande qu'une solution mutuellement acceptable lui soit trouvée afin que la paix et la stabilité règnent dans cette région critique de notre globe du point de vue stratégique.

15. La guerre entre l'Iran et l'Iraq est d'un coût très élevé et d'un danger extrême. Les hostilités sont menées au prix de dépenses considérables pour les deux parties. Les chiffres sont astronomiques et les pertes en vies humaines inadmissibles. Les dommages matériels et humains subis des deux côtés sont stupéfiants. Les ressources et l'énergie ainsi consacrées à l'effort de guerre grèvent lourdement les deux pays. Tout cela nous trouble et nous attriste profondément.

16. Le fait que ce conflit dure depuis plus de deux ans pourrait entraîner certains à croire que le monde peut vivre avec cette guerre; cela n'est pas seulement faux, c'est aussi dangereux. La persistance de ce conflit qui n'aboutit à rien est loin de réduire les dangers éventuels de la situation; au contraire, ceux-ci se précisent et se rapprochent de plus en plus. Le conflit actuel n'a pas seulement ébranlé les relations entre deux puissances très importantes de la région. Depuis le début, cet affrontement a des conséquences très graves pour toute la région du golfe.

17. Tout accroissement de la détérioration et de la déstabilisation dans la région pourrait avoir de graves conséquences pour toute la région et cette évolution pourrait avoir des répercussions considérables sur l'équilibre des relations internationales dans leur ensemble. Il est inutile de dire que la communauté internationale n'est pas du tout assurée de pouvoir prévoir raisonnablement toutes les conséquences de ce conflit. En un mot, la guerre entre l'Iran et l'Iraq ne continue pas seulement de menacer la sécurité et la stabilité régionales, elle représente aussi un grave danger pour la paix mondiale.

18. Dans ces conditions, il est tout à fait clair que l'affrontement entre l'Iran et l'Iraq doit cesser sans plus de retard grâce à un accord entre les deux parties. C'est indispensable et nous devons tous nous demander sérieusement comment parvenir à cet objectif.

19. Les questions qui sont apparemment à l'origine des hostilités avaient fait l'objet, autrefois, de négociations entre l'Iran et l'Iraq. Ces questions, de même que de nouvelles qui sont nées depuis le début du combat actuel, en septembre 1980, doivent être réglées par les efforts mutuels et la volonté des deux parties.

20. La communauté internationale a certainement un rôle à jouer dans ce règlement concerté entre l'Iran et l'Iraq. Mais nous devons appeler l'attention de l'Assemblée sur le fait que les discussions relatives à cette question qui ont eu lieu antérieurement dans l'enceinte des Nations Unies, et en particulier au Conseil de sécurité, n'ont pas servi, jusqu'ici, à obtenir la fin souhaitée des hostilités.

21. Ce qu'il faut dire, c'est que le conflit entre l'Iran et l'Iraq revêt des dimensions multiples et qu'il est composé d'éléments divers et complexes. Certains de ces éléments sont objectifs et quantifiables, mais il y en a tout autant qui sont subjectifs et profondément émotifs. Il ne sera sans doute pas aisé de rendre de façon juste et équitable la complexité de ce conflit dans la terminologie d'une résolution des Nations Unies. A notre avis, tout débat et toute résolution adoptée ici doivent être conçus de manière à aider les deux parties à se retrouver et à se parler, que ce soit directement ou par l'entremise de tiers. Nous devons éviter de créer de nouveaux obstacles sur la voie d'un règlement éventuel en éloignant encore les parties l'une de l'autre. C'est dans cet esprit que nous abordons la discussion actuelle sur la situation entre l'Iran et l'Iraq, à la trente-septième session de l'Assemblée générale.

22. Le Gouvernement turc estime que la meilleure façon pour la communauté internationale d'accomplir son devoir dans ce conflit est essentiellement de contribuer à rapprocher les parties pour qu'elles-mêmes puissent se mettre d'accord sur un règlement et de soutenir les efforts actuellement en cours. Nous estimons que toute tentative faite maintenant, après deux ans de lutte et de renversements de situation, pour imposer une solution de l'extérieur, si bien intentionnée soit-elle et quelle qu'en soit l'origine, ne pourrait qu'avoir des effets néfastes et ne pourrait que compliquer la situation difficile et extrêmement sensible de cette région. Pour qu'une initiative ait une

chance de réussir, elle doit avoir l'appui, ou au moins la bénédiction, de l'Iran et de l'Iraq.

23. Le Gouvernement de la Turquie s'est efforcé par plus d'un moyen, depuis le début du conflit, de l'arrêter, et il continuera à tout faire à l'avenir pour parvenir à cet objectif. La Turquie reste prête à aider ses deux voisins, à leur demande, à résoudre leurs divergences de vues.

24. Nous notons avec reconnaissance les efforts déployés par le Secrétaire général, par l'intermédiaire du représentant spécial, de même que l'intérêt constructif manifesté à ce sujet par le mouvement des pays non alignés. Nous prenons également acte des efforts faits individuellement pour favoriser un règlement.

25. Nous devons toutefois rendre un hommage particulier à l'Organisation de la Conférence islamique pour les efforts inlassables qu'elle a déployés en vue de régler ce conflit. La Turquie a le privilège d'être membre du Comité de bons offices constitué par l'Organisation de la Conférence islamique dans le but précis de traiter de cette question. Jusqu'ici, les activités de ce comité n'ont pas eu les résultats souhaités, mais les efforts se poursuivront.

26. Pour terminer, je voudrais souligner ce qui suit. Les hostilités entre l'Iran et l'Iraq doivent cesser sans plus de retard; l'Iran et l'Iraq doivent trouver, eux-mêmes et par des moyens qui leur sont acceptables, un règlement concerté; ce règlement doit respecter l'intégrité territoriale, l'unité nationale, l'indépendance et la souveraineté de l'Iran et de l'Iraq; la communauté internationale doit s'efforcer de les aider, sans imposer une solution; la Turquie, en tant que voisin et ami des deux pays, continuera de n'épargner aucun effort pour favoriser un règlement concerté et mutuellement acceptable.

27. C'est dans ce contexte et en vue de maintenir notre position constante de neutralité positive et d'impartialité, de même que notre possibilité, à tous les niveaux, de rester utiles à l'Iran comme à l'Iraq, en particulier en tant que membre du Comité de bons offices de l'Organisation de la Conférence islamique, que nous voterons.

28. M. XIE Qimei (Chine) [*interprétation du chinois*] : La guerre entre l'Iran et l'Iraq se poursuit par intermittence depuis plus de deux ans. La prolongation de ce conflit a causé de lourdes pertes en vies humaines et des dommages considérables aux biens des deux pays et a affecté la paix et la stabilité dans la région du golfe et dans toute la région du Moyen-Orient. La communauté internationale à maintes reprises a lancé un appel ferme aux deux parties au conflit leur demandant de régler leur différend par des moyens pacifiques. Le Gouvernement chinois approuve et soutient les efforts que font le Secrétaire général, le mouvement des pays non alignés et l'Organisation de la Conférence islamique pour faire cesser ce conflit aussitôt que possible. Cependant, le conflit armé entre les deux parties se poursuit le long de la frontière et le danger d'une nouvelle intensification de la guerre ne peut encore être évité. Cette situation ne peut que susciter une anxiété et une appréhension profondes chez le Gouvernement chinois et dans toute la communauté internationale.

29. L'Iran et l'Iraq sont des pays islamiques membres du tiers monde. Tous deux ont apporté une contribution considérable à la civilisation humaine. Tous deux doivent s'atteler à la tâche de la consolidation de leur indépendance nationale et du développement de leur économie nationale. Nous soutenons toujours qu'il ne peut exister de conflits d'intérêts fondamentaux entre les pays du tiers monde et que leurs divergences ou différends peuvent être résolus de manière pacifique grâce à des consultations ou à des négociations à l'amiable dans un esprit de compréhension et de conciliation mutuelle. Le recours aux armes ne peut en aucun cas aider les pays du tiers monde à résoudre leurs différends et ne peut qu'aggraver leurs divergences et donner l'occasion aux superpuissances d'intervenir et de s'ingérer dans les affaires de la région. Par conséquent, le monde entier espère que les deux parties adopteront une approche raisonnable et répondront à l'appel de la communauté internationale pour un règlement pacifique de leur différend.

30. La situation actuelle au Moyen-Orient est caractérisée par des troubles et des tensions grandissantes. Par conséquent, il est d'autant plus impérieux que les pays de la région aplanissent leurs divergences et renforcent leur unité afin de sauvegarder la paix et la sécurité du Moyen-Orient. La Chine étant amie aussi bien de l'Iran que de l'Iraq, le Gouvernement chinois et le peuple chinois espèrent sincèrement que ces deux pays considéreront important l'intérêt général et feront preuve de retenue. Nous espérons qu'ils chercheront un terrain d'entente et qu'ils mettront de côté leurs divergences pour venir à la table des négociations aussitôt que possible afin de mettre fin aux hostilités et de rétablir des relations de bon voisinage dans l'intérêt de leur croissance économique et du bien-être de leurs propres peuples aussi bien que de la paix et de la sécurité de la région. Cela sera conforme aux aspirations de paix et aux intérêts fondamentaux des peuples de l'Iran et de l'Iraq ainsi que de tous les autres pays du Moyen-Orient. Conformément à ce point de vue, la délégation chinoise est prête, avec toutes les autres délégations, à continuer d'œuvrer en vue d'un règlement juste, raisonnable et pacifique du conflit entre l'Iran et l'Iraq.

31. M. ABULHASSAN (Koweït) [*interprétation de l'arabe*] : Aujourd'hui nous étudions un point nouveau et important de l'ordre du jour de cette session intitulé "Conséquences de la prolongation du conflit armé entre l'Iran et l'Iraq". Nous en étudierons aussi les conséquences sur le plan de la paix et de la sécurité internationales.

32. Il s'agit d'une guerre qui dure depuis plus de 25 mois et qui est en train de dilapider tout le potentiel humain et économique de deux voisins liés fortement par l'Islam qui justement réclame et prône la paix comme méthodologie. Ces pays sont liés aussi par une destinée commune, puisqu'ils appartiennent tous deux au mouvement des pays non alignés qui a été créé pour resserrer et renforcer les liens entre les pays du tiers monde afin qu'ils puissent relever le défi politique et économique de notre temps.

33. Cette guerre a lieu dans une des régions les plus importantes du monde de par sa situation stratégique et sa richesse en ressources; cette région a grand besoin de stabilité et de paix car depuis longtemps elle est victime de l'agression israélienne qui usurpe des

terres, prive le peuple palestinien de ses droits légitimes et qui convoite les terres et les ressources arabes.

34. Depuis que cette guerre a éclaté, le Koweït et les autres pays et peuples de la région se sont rendu compte des conséquences de cette guerre sur les peuples des deux pays en cause et en particulier, sur les peuples des pays de la région en général. Le Koweït est d'avis que la continuation de la guerre entre deux voisins membres de l'Islam dans cette importante région stratégique aura pour résultat l'expansion du conflit et la mise en péril de la paix et de la sécurité de la région et que des puissances étrangères pourront exploiter la situation dans leur propre intérêt en vue d'épuiser les ressources économiques et humaines de l'Iraq et de l'Iran en particulier et de toute la région arabe en général.

35. Cette guerre va retenir toute l'attention des pays et des peuples de la région alors que leur attention doit porter sur leur développement, le progrès scientifique et technique afin qu'ils apportent leur contribution au progrès et au développement du monde entier. Ces pays vont se laisser prendre au piège des alliances avec les superpuissances, ce qui va encore compliquer la situation dans la région.

36. En conséquence, dès le premier jour du conflit, le Koweït a exhorté l'Iran et l'Iraq à mettre fin à cette guerre et à s'inspirer des enseignements de l'Islam dont la philosophie contient des principes de solution pacifique aux conflits pour protéger les âmes innocentes si précieuses à Dieu tout-puissant et épargner les précieuses ressources de deux peuples musulmans voisins. Nous demandons à ces deux pays de recourir aux négociations, d'appliquer le droit international et les conventions internationales, afin d'épargner à la région, à ses Etats et à ses peuples les maux d'une intervention étrangère dans leurs affaires intérieures qui profiterait de cette situation malheureuse pour réaliser ses mauvaises intentions.

37. Le Koweït a donné son accord et son soutien aux organisations internationales et régionales qui s'efforcent d'aboutir à une solution pacifique du conflit; ces organisations se sont rendu compte du danger de la situation et se sont mobilisées pour contenir les hostilités et favoriser un rapprochement entre les parties au conflit en vue de déterminer les causes du conflit entre ces deux voisins et de trouver une solution juste et équitable pour l'un et l'autre qui préserverait les droits et la dignité des deux parties.

38. Nous tenons à dire ici combien nous apprécions les efforts persévérants et sérieux accomplis par les Nations Unies par l'intermédiaire de l'envoyé du Secrétaire général, par le mouvement des pays non alignés et par l'Organisation de la Conférence islamique qui a déjà effectué plusieurs missions de paix. Cependant, le Koweït déplore profondément que ces efforts intenses n'aient pas été couronnés de succès. En même temps, nous pensons qu'ils ont créé une atmosphère qui pourrait permettre d'atteindre l'objectif, c'est-à-dire la fin des hostilités et le commencement de négociations pour aboutir à la solution des différends.

39. Nous pensons qu'il est grand temps de faire passer avant tout ce qui nous intéresse au premier chef, c'est-à-dire la paix et la sécurité dans la région. A cet égard, nous devons louer l'initiative de l'Iraq qui a décidé de retirer ses forces le long des frontières internationales et de mettre fin à ses opérations militaires unilatéralement et sans imposer de conditions; c'est là une contribution réelle et sincère de l'Iraq pour mettre fin rapidement à la guerre.

40. Cette initiative a fait naître dans le monde l'espoir que la fin de la guerre est proche et indique également que nos frères de l'Iraq sont vraiment disposés à mettre rapidement un terme à cette guerre destructrice. En outre, le Koweït espère que le pays voisin, l'Iran islamique, comprendra le danger qu'il y a de voir cette guerre s'étendre à toute la région si elle se poursuit. Nous espérons que l'Iran suivra l'exemple de l'Iraq et répondra aux résolutions 514 (1982) et 522 (1982) qui ont été adoptées à l'unanimité par le Conseil de sécurité, organisme qui représente la volonté de la communauté internationale de préserver la paix et la sécurité dans le monde. Les résolutions du Conseil de sécurité demandent aux parties au différend de mettre en œuvre un cessez-le-feu immédiat, de retirer leurs forces armées jusqu'aux frontières internationalement reconnues et d'apporter une coopération constructive et fructueuse aux efforts du Secrétaire général pour résoudre ce différend.

41. Le Koweït continue de penser que le respect de ces principes, qui sont conformes au droit et aux conventions internationaux, le respect du principe de l'inadmissibilité de l'acquisition de territoires par la force et du principe de la solution des différends par des moyens pacifiques créerait une atmosphère propice à la solution de tous les problèmes. Voilà pourquoi le Koweït espère sincèrement que notre voisin islamique, l'Iran, suivra l'exemple de l'Iraq et respectera les résolutions du Conseil de sécurité et arrêtera l'effusion de sang parmi nos frères musulmans afin de s'engager dans la voie de la prospérité de son peuple islamique.

42. De bonnes intentions, une volonté politique sincère de mettre fin à cette guerre de manière honorable et la certitude que les efforts internationaux permettront de parvenir à la paix, sont la seule manière de mettre fin à la guerre entre les deux parties et d'aboutir à des négociations pour résoudre leurs différends, sur la base du respect de la souveraineté, de l'indépendance et de la non-ingérence dans les affaires internes des deux Etats.

43. Le Koweït est d'avis que le projet de résolution qui a été présenté à l'Assemblée [*A/37/L.7*] reflète les principes justes et équitables contenus dans les résolutions déjà adoptées par le Conseil de sécurité; par conséquent, nous pensons que ce texte est une bonne base et qu'il pourrait être accepté et mis en œuvre par les deux parties au différend. Nous pensons, en même temps, que les efforts internationaux, accomplis à titre individuel ou collectif, doivent se poursuivre et être intensifiés afin de nous renforcer dans notre volonté d'atteindre les objectifs souhaités.

44. Les espoirs de paix nous sont chers car ce n'est que par la voie de la paix que l'humanité arrivera à assurer la continuité de son existence. L'Islam est la religion de la paix, de l'amour et de la fraternité.

45. M. PRASAD (Inde) [*interprétation de l'anglais*] : L'inanité de la guerre en tant que moyen de règlement des conflits entre les nations n'est jamais apparue aussi clairement ces dernières années que

dans le conflit entre l'Iran et l'Iraq qui se poursuit. Deux pays en développement, liés du point de vue culturel et géographique, unis par des aspirations et des valeurs communes, appartenant tous deux au mouvement des pays non alignés, sont engagés dans une guerre fratricide qui nous attriste tous. L'Inde en est angoissée car elle a des relations historiques étroites avec les deux pays. Les douloureuses pertes en vies humaines, les dégâts incalculables et les sommes astronomiques consacrées à l'achat d'armes, aux préparatifs et à la conduite de la guerre ont imposé aux deux pays un fardeau lourd et insupportable.

46. Les fortunes changeantes de la guerre montrent à l'évidence qu'il ne peut y avoir de vainqueur mais seulement une impasse où les deux parties ont tout à perdre. Les conséquences pour tous les deux ont été également graves et profondes, ce qui démontre l'inanité totale de ce conflit et de sa prolongation ou de son intensification. La bataille qui fait rage entre les deux pays a transformé les régions frontières des deux pays en un enfer. Pour les peuples des deux parties, victoire ou défaite n'ont plus aucun sens. Ce que ces peuples veulent aujourd'hui, c'est la paix. C'est la recherche de la paix qui doit nous guider dans nos délibérations et non la tentation de répartir les blâmes ou de faire de ce conflit l'occasion d'un débat d'affrontement.

47. Je voudrais rappeler ce qu'a dit le Premier Ministre de l'Inde, Mme Indira Gandhi, au début de l'année :

> "Le conflit prolongé entre l'Iran et l'Iraq est un sujet d'inquiétude pour tous les pays non alignés. L'Inde, qui a des relations amicales avec les deux parties, n'a rien de plus cher que la cessation rapide de ce conflit et le règlement pacifique de toutes les questions en cause. La prolongation des combats impose des épreuves aux deux pays et accroît indirectement la tension dans la région."

48. Depuis le début, l'Inde est convaincue que cette guerre ne peut ni régler un quelconque différend ni présider à l'établissement de la paix. Par contre, elle ne peut que mener à l'aggravation de la situation et à la création de nouveaux problèmes et causer des souffrances inouïes aux deux pays. Le Gouvernement indien a immédiatement essayé de se mettre en rapport avec les deux parties pour faire cesser le conflit le plus rapidement possible. En février 1981, nous avons saisi l'occasion que nous donnait la présence des ministres des affaires étrangères de l'Iran et de l'Iraq dans notre capitale, où se tenait la Conférence des ministres des affaires étrangères des pays non alignés, pour leur faire part de l'angoisse que nous inspirait ce regrettable conflit. Les contacts établis à New Delhi ont conduit à l'ouverture de négociations par les ministres des affaires étrangères de Cuba, de la Zambie et de l'Inde et le chef du Département politique de l'OLP avec l'Iran et l'Iraq.

49. Il n'est pas sans intérêt de relever qu'à une époque où les passions étaient fort enfiévrées, tant l'Iran que l'Iraq ont reconnu, à New Delhi, que la guerre représentait une menace pour le mouvement des pays non alignés et ils ont mis l'accent sur les principes suivants qu'ils ont réaffirmés : aucun Etat ne devrait ni acquérir ni occuper des territoires étrangers par l'emploi de la force; tout territoire étranger acquis de cette manière devrait être restitué à son propriétaire; aucune agression ne devrait être commise contre un autre Etat; l'intégrité territoriale et la souveraineté de tous les Etats devraient être respectées; aucun Etat ne devrait essayer de s'ingérer dans les affaires intérieures d'autres Etats, et toutes les divergences de vues ou revendications qui séparent les Etats devraient être réglées par des voies pacifiques afin que des relations pacifiques prédominent entre tous les Etats membres.

50. Ayant ainsi posé les principes que l'Iran et l'Iraq avaient acceptés comme base de règlement du conflit, le ministre des affaires étrangères de l'Inde ainsi que ses collègues ont tenu des consultations intensives avec les deux gouvernements, dans leur capitale et ailleurs. Des plans détaillés ont été promptement élaborés pour un cessez-le-feu, le retrait des troupes et l'étude des réclamations de part et d'autre. Les propositions et conditions avancées par l'Iran et l'Iraq en vue de mettre fin à la guerre ont été examinées. La méfiance et la haine profondément enracinées de part et d'autre du fait que l'un proclame que la guerre a été déclenchée par Bagdad et l'autre par Téhéran ont, de toute évidence, empêché que les Ministres réussissent dans leurs efforts. Les blessures, aussi bien morales que physiques, que cette guerre a infligées aux deux peuples sont profondes et dévastatrices. Cependant, les quatre ministres espèrent que le lent processus amorcé par leurs efforts visant à faire naître la confiance et à engendrer une manifestation de bonne volonté aboutira à des résultats. Ils sont résolus à poursuivre ces efforts afin qu'un règlement juste et pacifique intervienne aussi rapidement que possible et ils restent prêts à tout faire pour contribuer à cet objectif, conformément à leur mandat. Comme le Premier Ministre de l'Inde, Mme Indira Gandhi, l'a déclaré : "Ces discussions sont malaisées, mais avec de la bonne volonté et de la patience, nous pouvons aboutir. Il faut donc continuer d'essayer, même si les perspectives ne sont pas toujours très bonnes".

51. Au cours de la récente Réunion des ministres des affaires étrangères des pays non alignés, à New York, les ministres intéressés — comme, d'ailleurs, tout le mouvement — ont déployé des efforts sincères pour concilier les positions divergentes de l'Iran et de l'Iraq. Le mouvement a reconnu que ce conflit menaçait de s'aggraver et de s'étendre, et a adressé un appel aux deux parties pour qu'elles s'abstiennent de tout acte qui pourrait attiser les flammes de la guerre. Les deux parties ont accepté d'énoncer de nouveau et de réaffirmer les principes qui doivent régir leurs relations. Nous espérons que le sentiment qu'éprouve l'écrasante majorité des membres du mouvement en faveur d'un prompt règlement pacifique du conflit ne laissera pas les deux gouvernements intéressés insensibles à cet égard.

52. Le mouvement des pays non alignés n'est pas seul à vouloir que s'établisse la paix entre l'Iran et l'Iraq; d'autres organisations, notamment l'Organisation des Nations Unies, par les efforts que dépioient le Secrétaire général et son représentant spécial, M. Olof Palme, travaillent inlassablement dans le même sens. Tous ces efforts sont nés d'une conviction largement partagée, à savoir que ce conflit qui se poursuit et s'aggrave dans cette région stratégique menace de s'étendre et de se transformer en un conflit généralisé. Même s'ils agissent sur la base

de leur mandat respectif, tous ceux qui œuvrent en faveur de la paix poursuivent le même objectif; dans cette quête, ils sont constamment restés en contact les uns avec les autres pour coordonner et renforcer les résultats auxquels ils sont parvenus séparément. Les revers temporaires ou le manque apparent de progrès, même après deux ans, ne les décourageront pas, et l'intensification de la guerre ne les démoralisera pas non plus. Le fait que les deux parties continuent de laisser leur porte ouverte à ceux qui œuvrent en faveur de la paix doit nous encourager à rechercher de nouvelles possibilités de paix.

53. Comme le ministre des affaires étrangères de l'Inde, M. Narasimha Rao, l'a dit dans sa déclaration à l'Assemblée générale il y a quelques jours [*14e séance*], il ne peut y avoir ni vainqueur ni vaincu dans cette guerre. L'Iran et l'Iraq, qui sont unis par des valeurs, des idéaux et des amis communs, doivent faire face aux tâches urgentes qui réclament conjointement leur attention. Ils disposent tous deux de richesses naturelles qui, au lieu d'être gaspillées, doivent être consacrées au bien de leurs peuples et de l'humanité tout entière. Ils éprouvent tous deux un grand amour pour le peuple de Palestine dont le sort tragique réclame justement leur attention dans l'immédiat.Il appartient donc à l'Iran et à l'Iraq, dans l'intérêt de leurs propres peuples et de leurs amis à l'extérieur, de mettre un terme à cette guerre fratricide et d'orienter leurs énergies et leurs ressources à des fins constructives.

54. Nous adressons un appel fervent à l'Iran et à l'Iraq pour qu'ils mettent immédiatement fin à la guerre et qu'ils reviennent s'asseoir à la table des négociations.

55. M. ALLAGANY (Arabie saoudite) [*interprétation de l'arabe*] : Depuis la seconde guerre mondiale, une catastrophe s'est abattue sur le Moyen-Orient, sur sa population, ses biens, son économie et sa stabilité, leur infligeant de lourdes pertes. Cette catastrophe se nomme Israël. Depuis qu'il existe, cet Etat a envahi et annexé les territoires de ses voisins et usurpé les terres et les biens du peuple palestinien qu'il a colonisé dans un seul but, celui de l'arracher à sa patrie et d'annihiler tous ceux qui réclament leurs droits usurpés.

56. Nous aurions pensé que ce problème, qui a englouti les ressources humaines et économiques de la région, suffirait — jusqu'au jour où, voici environ deux ans, la guerre a éclaté entre deux pays frères qui nous sont chers, qui sont chers au monde arabe et musulman, à savoir, l'Iraq et l'Iran. Notre peine est d'autant plus grande que rien ne justifie la prolongation de cette guerre. Si l'on devait examiner les événements sur le champ de bataille, on serait convaincu que les seuls bénéficiaires de la situation sont les fabricants et les vendeurs d'armes, et les perdants les enfants des peuples arabes et islamiques qui préféreraient voir les efforts consacrés à améliorer leurs niveaux de vie, d'autant plus que dans ces deux pays voisins, comme dans tous les pays du tiers monde, il est impérieux de mettre en valeur les ressources naturelles.

57. Bien des efforts ont été déployés par divers organes pour régler ce douloureux conflit, mais il faut avant tout parvenir à un cessez-le-feu, suivi du retrait des forces combattantes des deux parties jusqu'aux frontières internationalement reconnues, avec la bonne volonté et la détermination de parvenir à un règlement juste et équitable permettant de déboucher sur une paix permanente entre les nations en guerre et dans l'ensemble de la région.

58. Nous sommes sensibles à la déclaration faite par l'une des parties, telle qu'elle est reflétée dans la résolution 522 (1982) du Conseil de sécurité, à savoir qu'elle est prête à se conformer aux dispositions de la résolution 514 (1980) du Conseil visant un cessez-le-feu et le retrait jusqu'aux frontières internationalement reconnues. Nous lançons un appel pressant à l'autre partie pour qu'elle fasse de même.

59. Il est certain que la guerre actuelle entre l'Iraq et l'Iran nous afflige parce qu'elle se produit dans notre région, mais ce qui, en fait, nous afflige encore plus, c'est la déclaration faite par le Secrétaire général dans son rapport sur l'activité de l'Organisation [*A/37/1*], où il constate avec une vive inquiétude que les Nations Unies sont de moins en moins capables d'assumer le rôle que leur a conféré la Charte, ce qui risque d'effriter le prestige de l'Organisation, ce qui, à son tour, serait une grande perte pour la communauté internationale, et pour les petites nations en général.

60. A cet égard, le Conseil de sécurité a adopté trois résolutions : les résolutions 479 (1980), 514 (1982) et 522 (1982). Nous ne voyons pas l'utilité de ces nombreuses résolutions. Ce qui nous préoccupe vraiment, ce sont les nombreux efforts de médiation déployés entre les deux parties au conflit, et notamment les efforts déployés par le Secrétaire général et par l'Organisation de la Conférence islamique et le mouvement des pays non alignés. Nous ne doutons pas de la sincérité de ces efforts de médiation ou de leur objectivité; c'est pourquoi nous lançons un appel à nos deux frères en conflit pour qu'ils respectent la volonté de la communauté internationale, telle qu'elle est exprimée dans les résolutions du Conseil de sécurité, ainsi que la volonté des nations islamiques et du tiers monde. Nous lançons un appel à ces pays frères pour qu'ils appliquent un cessez-le-feu immédiat dans l'intérêt de leurs enfants, qui sont chaque jour exposés à la mort, et de leurs pays, qui sont exposés à la destruction.

61. Nous ne croyons pas que le conflit entre les deux parties justifie des pertes en vies humaines et des dégâts matériels. Nous ne croyons pas non plus qu'il soit impossible de régler le différend lorsque les bonnes intentions et la tolérance existent, comme le prescrivent notre religion et notre culture. Nous adressons un appel au Tout-Puissant pour qu'il inspire les deux parties et les amène à accepter ce qui est avantageux pour leurs pays et leurs peuples, et pour la communauté internationale dans son ensemble.

62. M. WASIUDDIN (Bangladesh) [*interprétation de l'anglais*] : Je voudrais m'associer aux orateurs précédents pour exprimer notre profond désarroi devant le conflit armé persistant et voué à l'échec entre l'Iran et l'Iraq. Le Bangladesh, en tant que membre du Comité de bons offices de l'Organisation de la Conférence islamique, a déployé de longs efforts intensifs pour que ce conflit prenne fin. Le mouvement des pays non alignés lui-même, d'une part, et

l'Organisation des Nations Unies, de l'autre, n'ont épargné aucun effort pour essayer de persuader l'Iran et l'Iraq de trouver une solution à l'amiable à leurs problèmes.

63. Il est vraiment tragique que, malgré nos efforts collectifs, la guerre se poursuive encore. Les orateurs précédents ont déjà souligné le lourd tribut que la prolongation de ce conflit voué à l'échec a coûté, en semant la mort et la destruction. Ce conflit armé n'est utile à personne. Au contraire, il a amené le deuil aux portes mêmes de nombreux pays en développement tel que le nôtre et il causera vraisemblablement des pertes encore plus grandes et des dommages encore plus graves à des pays qui ne sont absolument pas concernés, même de loin. Il ne faut pas laisser se poursuivre ce conflit tragique et coûteux. Au cours de la présente session, nous avons la responsabilité morale de trouver une manière acceptable d'exhorter tant l'Iraq que l'Iran à arrêter immédiatement le conflit armé et à résoudre leurs divergences par des moyens pacifiques dans leur propre intérêt, dans l'intérêt de la région et, bien entendu, dans l'intérêt plus vaste de la paix et de la stabilité.

64. L'engagement du Bangladesh à l'égard de la paix par la justice dans notre région est un engagement ferme et total. En tant que membre du Comité de bons offices, nous nous engageons à faire tous les efforts possibles pour parvenir à un prochain règlement pacifique de ce conflit tragique et à appuyer toutes les mesures que le Secrétaire général pourrait prendre pour mettre fin aux hostilités.

65. M. TROYANOVSKY (Union des Républiques socialistes soviétiques) [*interprétation du russe*] : Le conflit armé prolongé entre l'Iran et l'Irak préoccupe et inquiète très sérieusement l'immense majorité des Etats Membres de l'Organisation. Cette préoccupation et cette inquiétude sont entièrement partagées par l'Union soviétique qui ne peut que souhaiter l'élimination des dangereux foyers de tension dans les régions limitrophes, comme d'ailleurs dans toutes les autres régions du monde.

66. Au moment où le conflit a éclaté entre l'Iran et l'Irak — deux Etats voisins et amis de l'Union soviétique —, l'Union soviétique a adopté une position claire et nette et souligné la nécessité de faire cesser le plus rapidement possible les hostilités entre ces deux pays et de régler leurs litiges en cours par la voie des négociations. Comme l'a souligné le chef de l'Etat soviétique, M. Brejnev, l'Union soviétique préconise énergiquement le règlement pacifique de ce conflit. Cette position de principe de l'Union soviétique a été réaffirmée récemment par le Ministre des affaires étrangères soviétiques, M. Gromyko, dans son intervention à cette session de l'Assemblée générale et qui se lit comme suit :

> "Voilà près de deux ans que des hostilités sanglantes se poursuivent entre l'Iran et l'Iraq. Il s'agit d'une guerre qui n'a pas de sens du point de vue des intérêts vitaux des peuples des deux pays. Ce conflit, lui aussi, est lourd de graves conséquences. Il faut éteindre l'incendie avant qu'il ne se propage.
>
> "Sans doute le plus raisonnable serait-il que l'Iran et l'Iraq mettent de côté leurs armes, recouvrent de bâches les bouches des canons et règlent leurs divergences à la table de négociations.
>
> "L'Union soviétique se prononce invariablement pour la cessation de la guerre entre les deux Etats, avec lesquels notre pays entretient des liens traditionnels, et fait tout en son pouvoir pour y parvenir. Nous attendons que les autres grandes puissances renoncent aux tentatives d'utiliser le conflit à leur avantage." [*13e séance, par. 123, 124 et 125.*]

67. Fidèle à cette position de principe, l'Union soviétique s'est fermement opposée aux tentatives faites par les forces impérialistes pour exploiter le conflit irano-iraquien, pour renforcer leur pénétration militaire et leur influence politique au Proche et au Moyen-Orient et pour accentuer la déstabilisation de la situation dans la région.

68. L'Union soviétique continue d'apporter son soutien aux efforts internationaux visant à mettre un terme à ce conflit qui persiste, notamment aux bons offices du Secrétaire général ainsi qu'à toutes les activités exercées par le groupe qui agit au nom du mouvement des pays non alignés.

69. L'Organisation des Nations Unies a également un rôle utile à jouer dans le règlement du conflit entre l'Iran et l'Iraq. De l'avis de la délégation soviétique, l'Assemblée générale pourrait contribuer à rapprocher les positions des deux parties et à orienter ce conflit vers une solution pacifique sur une base mutuellement acceptable.

70. Ce tragique conflit insensé entre l'Iran et l'Iraq qui dure depuis 25 mois a causé des victimes innombrables et des dégâts considérables. Des milliers de personnes ont déjà péri dans les flammes de la guerre et des ressources considérables ont été détruites. Les dirigeants et les populations de ce pays ont détourné leur attention de la solution des problèmes vitaux de développement économique et social et des responsabilités qui leur incombent dans leur lutte contre l'agression persistante d'Israël et les plans élaborés par les milieux impérialistes destinés à établir leur domination sur toute la région. Nous sommes convaincus que la cessation du conflit répondrait aux intérêts essentiels et à long terme des populations de l'Iran et de l'Iraq.

71. M. LUSAKA (Zambie) [*interprétation de l'anglais*] : Le conflit armé entre l'Iran et l'Iraq fait maintenant rage depuis plus de deux ans. Il a causé la mort de milliers d'innocents et des destructions considérables de l'infrastructure. Sur le plan financier, c'est un conflit qui a coûté des sommes exorbitantes aux deux pays. C'est une guerre dont ni le peuple de l'Iran ni le peuple de l'Iraq n'ont besoin. C'est une guerre pour laquelle ils ont déjà payé un prix très élevé. Ils ont besoin de paix et d'harmonie. Ils ont besoin d'un développement économique et social dans un climat de paix.

72. La guerre entre l'Iraq et l'Iran a également pour conséquence de détourner l'attention de la juste lutte du peuple palestinien. C'est une guerre qui se déroule dans une région névralgique du monde et que certains ne sont que trop désireux d'exploiter. Elle a en fait des conséquences dangereuses pour la paix et la sécurité internationales.

73. La Zambie regrette profondément ce conflit et souhaiterait qu'il y soit mis un terme. Nous souhaitons un règlement juste et pacifique. Avec Cuba, l'Inde et l'OLP, qui sont les autres membres du Comité ministériel des pays non alignés constitué à New Delhi en février 1981, nous avons travaillé inlassablement à la réalisation de cet objectif. Nous pensons que ce conflit peut et devrait se terminer sur la base des principes formulés par les ministres des affaires étrangères des pays non alignés lors de leur réunion à New Delhi, à savoir : aucun Etat ne peut acquérir ni occuper des territoires par l'emploi de la force; tout territoire acquis de la sorte doit être restitué; aucun acte d'agression ne doit être commis contre un autre Etat; l'intégrité territoriale et la souveraineté de tous les Etats doivent être respectées; aucun Etat ne doit essayer de s'ingérer ni d'intervenir dans les affaires intérieures d'autres Etats; toutes les différences ou revendications qui pourraient exister entre les Etats devraient être résolues de manière pacifique afin que s'instaurent des relations de paix entre les Etats Membres.

74. Ma délégation lance un appel aussi bien à l'Iraq qu'à l'Iran leur demandant de comprendre qu'il est sage de mettre fin au conflit qui les oppose. Nous espérons vivement que ce débat et la résolution qui pourrait être adoptée à l'issue de ce débat contribueront à réaliser prochainement un règlement juste et pacifique.

La séance est levée à 12 h 10.